



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?LE-JUGE-TOSTI-ACQUITTE>

# LE JUGE TOSTI ACQUITTÉ !

- ACTUALITÉS - Monde -

Date de mise en ligne : samedi 21 février 2009

---

**Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés**

---

(Paris le 18 février 2009)

C'est une grande victoire de la laïcité en Italie.

**Le juge Luigi Tosti**, qui avait été condamné à 7 mois de prison pour avoir refusé de siéger sous un crucifix, vient d'être acquitté par la Cour de Cassation qui a abandonné toutes les charges qui pesaient contre lui.

Chaque matin depuis le 9 mai 2005, Luigi TOSTI, le magistrat italien Luigi Tosti, âgé de 57 ans se rendait au tribunal de Camerino dans la région des Marches, pénétrait dans la salle d'audience, constatait qu'un crucifix était toujours accroché au mur, demandait en vain qu'il soit retiré et renonçait à instruire les procès au nom de l'égalité des citoyens et de la laïcité de l'État. Menacé de sanction par sa hiérarchie, il a poursuivi obstinément son combat.

Le 18 novembre 2005 le tribunal d'Aquila l'avait condamné à 7 mois de prison et à 1 an d'interdiction de fréquenter les salles d'audience, tandis que le Conseil supérieur de la magistrature l'avait suspendu de traitement.

Le seul texte officiel ( qui n'est pas une loi ), ordonnant d'exposer des crucifix dans les tribunaux est une circulaire du ministre fasciste ROCCO datant de 1926, circulaire qui a été invalidée en 2000 par la Cour de Cassation qui stipulait que "les citoyens sont égaux devant le loi, sans distinction de sexe, de race, de langue ou de religion".

Une campagne internationale lancée aussitôt en sa faveur par les organisations laïques, athées et de libres penseurs vient enfin d'aboutir au résultat que l'on sait. Le juge Tosti doit maintenant être rétabli dans ses fonctions et les sanctions disciplinaires prises à son encontre (interdiction de fréquenter les salles d'audience et privation de son traitement) doivent être levées.

**Luigi Tosti** vient de démontrer que son combat pour la séparation des églises et de l'État est un combat juste qui doit être poursuivi partout dans le monde.

*Communiqué de la Libre Pensée*

Dans le même temps, un professeur est condamné lourdement pour avoir enlevé un crucifix du mur de la classe pendant ses cours ! ( en annexe )

[>](IMG/doc/Un_professeur_italien_d.doc "Word - 11.3 ko")